

Aluminium prélaqué Reynolux®

Instructions pour la manutention, le stockage et la fabrication

Général

- **INSTRUCTIONS:** Les instructions générales pour la manipulation et le stockage de nos bobines et tôles d'aluminium pré-laquées sont présentées dans ce manuel. Cependant, vous devez respecter la réglementation nationale en matière de travail de votre pays.
- **NE RETIREZ PAS** le film protecteur avant que l'installation soit terminée, comme spécifié ci-dessous. Le film protecteur doit être retiré dans les 6 mois après l'installation (référez-vous à la section Film de protection).
- **INSPECTION:** Les bobines ou les tôles qui montrent des dommages visibles (entailles, dommage d'impact, rayures profondes du film de protection, etc.) doivent être rejetées à moins que la section endommagée soit en dehors des zones utiles.
- 1. **Inspection général de la livraison avant déchargement:** Tout défaut détecté doit être signalé au transporteur par écrit sur le document de livraison officiel avec une copie remise à Arconic Architectural Products SAS (AAP) dans les 24 heures.
- 2. **Inspection de la marchandise après déchargement, lors de la mise en œuvre:** Tout défaut détecté doit être signalé au commercial en fournissant des données de traçabilité précises (numéro de bobine, numéro de palette etc.)
- **SÉCURITÉ:** Pour toutes les étapes de manipulation, de transformation et d'installation vérifier que l'équipement de protection appropriée est porté: protection des yeux, protection auditive et gants. Par précaution, les bottes de sécurité sont également conseillées.



Manutention

- Afin de ne pas endommager la tôle ou la bobine, veuillez les manipuler avec précaution en les soutenant à différents points sur toute longueur, selon la longueur et le poids. Manipuler les panneaux à plusieurs, afin d'éviter de rayer la surface de finition. Ne pas faire glisser les surfaces laquées l'une contre l'autre. Intercaler un carton entre la tôle et le plateau.
- Tôles: Transportez toujours l'aluminium prélaqué Reynolux® à l'horizontale sur une palette solide qui supporte toute la longueur du panneau et un chariot adapté. Vérifier que les panneaux sont soigneusement protégés pour prévenir les dommages.
- Bobines:
 1. **Déchargement sur un axe vertical ou horizontal:** Utilisez un chariot élévateur ou un transpalette à main adapté au poids de la bobine.
 2. **Manutention sur un axe vertical:** Utilisez une ventouse ou un basculeur adapté au poids et au diamètre de la bobine.
 3. **Manutention sur un axe horizontal:** Utilisez un chariot élévateur ou une grue avec une prise dans le diamètre intérieur de la bobine. Mais dans tous les cas, les outils (fourche, pince...) doivent être protégés afin d'éviter d'endommager le matériel.

Stockage

- Stocker les panneaux dans un lieu sec et tempéré sur support horizontal plan de dimensions supérieures ou égales au panneau.
- Entreposer les panneaux dans un atelier à 18°C environ au moins 24h avant le début des opérations de transformation ou d'installation commence afin d'appréhender les variations dimensionnelles dues au temps et au climat et pour optimiser le travail de transformation (collage, profilage, pliage, processus etc.).
- Assurez-vous toujours que le poids du matériel n'affecte pas les tôles en-dessous.

Fabrication

- **Dilatation thermique et dimensions** : Le comportement de dilatation et de contraction doit être considéré lors du calcul des dimensions.
- **Inspection de la tôle** : Vérifier la présence de signes évidents de dommages pendant le transport ou la manipulation sur l'aluminium prélaqué Reynolux®. Ne pas transformer de tôles endommagées à moins que la section endommagée puisse être enlevée.
- **Lot** : Toujours utiliser l'aluminium prélaqué Reynolux® du même lot pour un projet donné. Cela évite les variations de teintes mineures.
- **Traçabilité du produit** : Doit être conservée tout au long du processus de transformation du produit afin de faciliter les recherches d'informations futures.
- **Direction du revêtement** : Les revêtements métalliques ont une finition réfléchissante ou nacrée, orientée en direction longitudinale pendant le procédé de laquage en continu. Cela donne l'effet de «couleur active» au

panneau, selon l'angle d'observation. Il en va de même pour les revêtements à dessin (bois, granit...). Les flèches directionnelles sont imprimées sur le film de protection et doivent être utilisées pour garder une orientation correcte et éviter les différences de variations de teintes entre des panneaux adjacents. Cette orientation doit être prise en compte lors des calculs d'optimisation du panneau. Veillez à noter le sens de laquage sur les éléments découpés contenant des zones non-fléchées.

- Ne mettez pas les tôles et bobines en aluminium pré-laquées Reynolux® en contact direct avec des métaux tels que le cuivre, le laiton, le bronze ou le fer. Insérez des éléments de protection.
- Le respect de toutes les instructions ci-dessus minimisera le risque de blanchissement sous contrainte.
- Toute transformation (pliage, laminage, étirage profond etc.) doit être faite conformément avec le rayon de cintrage (défini avant la première livraison et conformément avec la norme EN 1396).

Protective film

Les films de protection utilisés par AAP ont pour but de protéger temporairement les surfaces de la saleté, des rayures et des marques laissées par les outils pendant le cycle complet d'utilisation: la manutention, le stockage, le transport, les transformations et le montage. Cependant, ils ne sont pas destinés à protéger de la corrosion, de l'humidité ou des produits chimiques. Après leur retrait, nos films de protection n'affectent pas la surface de la tôle et ne diminue donc pas la qualité de l'impression numérique et de la sérigraphie.

- **Durabilité** : délai pour le retrait du film protecteur

Retrait	Intérieur (sans UV)	Extérieur (UV)
Résistant aux UV	12 mois	6 mois
Non-résistant aux UV	6 mois	0 mois

- **Retrait** : La température ambiante a une influence lorsque le film protecteur est retiré: Plus la température est haute, plus il sera facile de défilmer.

- **Important** : Évitez l'eau stagnante car elle peut créer un risque de transfert de colle au moment de retirer le film. NE collez PAS de ruban adhésif PVC, de joint silicone modifié et polyuréthane sur le film protecteur. Les plastifiants contenus dans ces matériaux pénètrent le film et peuvent provoquer une altération de la brillance sur le revêtement. N'utilisez PAS de feutre permanent sur le film protecteur.

- **Choix du film de protection** : Nous suggérons un film de protection en nous basant sur notre expérience. Cependant pour des applications ou des transformations spécifiques, il est nécessaire de tester le produit avant une utilisation permanente. Ce test doit prendre en compte plusieurs critères, tels que: le type de matériau sur lequel il sera utilisé, l'état de sa surface, les surcharges mécaniques et thermiques dans le travail ainsi que les conditions réelles de durabilité et de vieillissement qui sont requises. Par exemple, le type de film de protection et de colle peuvent varier selon le type de peinture utilisé ou le type de découpe (découpe laser ou par jet d'eau par exemple).

Avertissement

En tant que client, vous êtes seul responsable de la sélection des matériaux appropriés (produits Arconic Architectural Products SAS (AAP)) en fonction de la demande de votre propre client, de l'utilisation envisagée, des caractéristiques techniques de l'intégration du produit dans le projet, de la compatibilité avec les autres matériaux utilisés, et le cas échéant, de la manière dont ces produits sont incorporés à d'autres produits. Les lois et règlements de construction et de sécurité régissant le design et l'utilisation des produits d'AAP varient considérablement d'une région à l'autre. AAP ne contrôle pas la façon dont les produits AAP sont transformés ou bien configurés ou utilisés, ni la manière dont les produits AAP sont combinés avec d'autres matériaux. AAP ne peut être tenue pour responsable pour aucun des éléments qui précèdent. Il relève de la responsabilité du propriétaire du bâtiment, de l'architecte, de l'entrepreneur principal, de l'installateur et du transformateur, conformément à leurs rôles respectifs, de procéder à cette évaluation en stricte conformité avec tous les codes et règlements de construction nationaux, régionaux et locaux applicables au projet. Il incombe au Client de fournir les informations exactes, précises et complètes concernant l'achat des produits. Toute information relative aux essais en laboratoire fournie par AAP vise uniquement le produit ou montage particulier testé, et ne reflète pas nécessairement la manière dont les produits vont se comporter à l'utilisation. Les données d'essais et rapports correspondant à un échantillon de produit ou montage particulier testé ne garantissent pas que le même produit ou montage atteindrait systématiquement le même résultat d'essai. Nous vous remercions de vous assurer que le produit est utilisé dans un assemblage qui respecte la réglementation sécurité incendie applicable.